

COMMUNE DE SAINT HILLIERS

Impasse de la Cahutte

77160 SAINT HILLIERS

Tél : 01.64.00.15.43

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023 A 19 HEURES

Le vingt-NEUF juin deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures, légalement convoqué, le conseil municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme GALLOIS,

Etaient présents : Mesdames GALLOIS Catherine, Lucie GRZYBOWSKI, Karine NOUNTANE, Anabela CRINON, Maïté LOUIS

Messieurs Hugo PIERRU, Mickaël GALGANI, Michaël SUBLARD

Secrétaire de séance : Madame Karine NOUNTANE

Ordre du jour :

- Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux en date du 9 juin 2023
- Demande de subvention régionale pour le projet de rénovation école
- Délibération concernant le devenir du RPI
- Questions diverses

Après lecture des derniers comptes-rendus, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes-rendus des 9 juin 2023.

Subvention AAP Rénovation des Bâtiments publics

Dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école élémentaire de la commune comprenant la rénovation des salles de classes, la construction d'une chaufferie pour accueillir une chaudière à granules en remplacement d'une chaudière fioul et l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée pour un montant total de 381.463,84 € HT soit 457.756,61 € TTC.

La commune s'étant vu attribuer une subvention du « Fonds Verts » d'un montant de 198.146,00 €, soit 52 %, sollicite une subvention de la Région Ile de France à hauteur de 18 % (soit 68.878,69 €) sollicitant le dispositif AAP Rénovation des bâtiments publics soit un total de subvention du projet à 70 %.

Le financement de ce projet se détaille comme suit :

- Etat (Fonds Verts) à hauteur de 52 % du HT soit 198.146,00 €
- Région (AAP rénovation des bâtiments publics) à hauteur de 18 % soit 68.878,69 €
- 76.292,77 € correspondant à la TVA
- 114.439,15 € correspondant au reste à charge de la commune

Le conseil municipal donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer la demande de subvention auprès de la Région Ile de France en sollicitant le dispositif « AAP Rénovation des bâtiments publics »

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

PROJET ECOLE / Regroupement des écoles du plateau

Madame le Maire rappelle que :

- La commune de SAINT HILLIERS a pris une délibération pour quitter le regroupement scolaire des Ecoles du Plateau et lancer le projet d'école le 31 août 2020, aujourd'hui caduque,
- les demandes de subvention pour ce projet d'école n'ont pas reçu jusqu'à ce jour de réponse positive,
- une nouvelle demande de subvention « Fonds Vert » a été faite cette année et l'Etat alloue à la commune pour financer la rénovation des classes existantes et la chaudière la somme de 198.146,00 euros
- une demande de subvention a été faite également à la Région dans le cadre de l' « AAP rénovation des bâtiments publics » pour compléter la subvention ci-dessus et financer le local chaufferie,
- d'autres demandes vont être faites pour financer le solde des travaux (cantine, classes de maternelle, etc ..) auprès de l'Etat, de la Région et du Département,
- à la dernière réunion de conseil d'école, il a été annoncé que les enfants et les parents d'élèves se plaignent des repas servis dans les cantines et qu'un nouveau prestataire a été contacté par Monsieur COGNYL, Président du syndicat, mais qu'il ne veut pas livrer trois cantines pour un même groupe scolaire,
- à la dernière réunion de la communauté de communes du Provinois il a été annoncé également que les cars ne desserviront plus toutes les activités extrascolaires pour les RPI,
- la commune de SAINT HILLIERS ne souhaite plus adhérer à un syndicat scolaire mais passer des conventions adaptées à définir avec les autres communes, qu'elle juge plus souples, plus rationnelles et moins contraignantes.

Ceci exposé, Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer afin que la commune de SAINT HILLIERS demande à quitter le Syndicat des Ecoles du Plateau dès que le dossier du projet école sera financièrement et définitivement acté, avec une date prévisionnelle à la rentrée scolaire 2024.

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

La séance est levée à